



Légende

- Limite de la zone
- Limite du centre de services et d'une zone
- Limite de la zone agricole
- 400 Numéro de la zone

Usage dominant

- DC.....Développement contrôlé
- RA.....Résidentiel de consolidation
- RB.....Résidentiel basse densité
- RC.....Résidentiel moyenne densité
- RT.....Récréation-touristique
- CA.....Commerce local
- CB.....Commerce municipal
- CC.....Commerce régional
- IA.....Industrie légère
- IB.....Industrie lourde
- EX.....Extraction
- FO.....Forestier
- AG.....Agricole
- PU.....Public

Fond cadastral en date de décembre 2010

Amendements au feuillet #4

Règlement	Date d'entrée en vigueur

Approuvé par :

M. Jean Lafrenière, Maire

Mme Patricia Fillet, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et Directrice générale

Les limites de la zone agricole ont été ajustées en fonction de la réforme cadastrale. En effet, seul les plans papier à l'échelle 1 : 20 000 accompagnés des décrets gouvernementaux établissant les zones agricoles par municipalité constituent la version officielle et légale des limites de la zone agricole.

Municipalité de Val-des-Monts

Plan de zonage

Centre de services Perkins

Feuillet #4

Projet d'amendement AM-61
modifiant le règlement No. 436-99
Plan: VDM-Z-XXX-11-1

N

Echelle 1:5 000

M:\PROJET\TV-D-M\plan d'urbanisme 2006\zonage\plan 4\projet amendement plan 4.dgn